

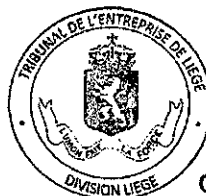
Volet B

Mod DOC 19.01

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22046663



04 AVR. 2022

Greffé

N° d'entreprise : **0841 103 232**

Nom

(en entier) : **Distribode**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Cerisiers 2 - 4610 Beyne-Heusay**

Objet de l'acte : Délégation pouvoirs systèmes alarmes

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2022.

Les administrateurs de l'entreprise Distribode qui ne satisfont pas aux conditions de formation prévues à l'article 61 de la loi du 2 octobre 2017, ne peuvent pas poser des actes ayant trait à la direction effective de l'entreprise de systèmes d'alarme, comme précisé à l'article 61 de la loi précitée ; ces personnes peuvent engager l'entreprise pour des matières n'ayant aucun rapport avec les activités de sécurité privée.

Fait à Beyne Heusay, le 31.03.2022

Bode James
Administrateur

Bode Daniel
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).